

Procès-verbal de la Assemblée bourgeoisiale du lundi, 18 décembre 2017 Séance N° 2

de 21h50 à 22h30
à la salle bourgeoisiale

Président: M. Martial Kamerzin
Vice-Président : Mme Marie-Claire Combe

Présents: M. Olivier Duchoud
M. Sébastien Schornoz
M. Aristide Bagnoud

Preneur du PV: M. Lionel Nanchen, Secrétaire Communal

9 bourgeoises et bourgeois sont présents

0. Ouverture de l'Assemblée bourgeoisiale

Au nom de l'ensemble du Conseil communal, **le Président** a le plaisir d'ouvrir l'Assemblée bourgeoisiale appelée à se prononcer sur le budget 2018, en souhaitant la plus cordiale des bienvenues.

L'Assemblée bourgeoisiale a été convoquée dans les délais légaux par affichage et par circulaire distribuée à tous les ménages avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Procès-verbal de la dernière Assemblée**
- 2. Nomination des Scrutateurs**
- 3. Rapport du Président**
- 4. Lecture du budget 2018 de la Bourgeoisie**
- 5. Approbation du budget 2018 de la Bourgeoisie. Décision**
- 6. Divers**

Le Président désigne M. Lionel Nanchen pour la rédaction du procès-verbal de cette séance et passe au point 1 de l'ordre du jour.

1. Procès-verbal de la dernière Assemblée

Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 19 juin 2017 a été publié sur le site internet www.icogne.ch, il n'en est pas fait lecture. **Le Président** demande s'il y a des remarques ou des questions quant au contenu du procès-verbal ?

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est donc considéré comme approuvé.

2. Nomination des Scrutateurs

Le Président nomme comme scrutateur M. Gilbert Courvoisier et M. Gaston Bagnoud.

3. Rapport du Président

Le Président donne lecture de son rapport qui n'appelle aucun commentaire de la part de l'Assemblée bourgeoisiale.

4. Lecture du budget 2018 de la Bourgeoisie

La lecture détaillée du budget n'étant pas demandée, **le Président** donne lecture des principaux chiffres du budget 2018.

Total des revenus Frs. 83'200.00.

Total des charges Frs. 59'748.75.

Marge d'autofinancement avant amortissements Frs. 23'451.25.

Les amortissements s'élèvent à Frs. 47'421.30.

L'excédent de charges est de Frs. 23'970.05.

Les investissements nets se montent à Frs. 58'000.00.

L'insuffisance de financement est de Frs. 34'548.75.

Il relève que le budget 2018 a été approuvé par le Conseil en séance du 31 octobre 2017.

5. Approbation du budget 2018 de la Bourgeoisie. Décision

La parole n'étant plus demandée, **le Président** procède au vote à main levée.

L'Assemblée bourgeoisiale approuve le budget 2018 ainsi que la planification 2018/2021 par :

Oui : 9

Non : 0

Abstention déclarée : 0

6. Divers

Mme Marina Kamerzin souhaite savoir à quel moment le règlement bourgeoisial sera remis à l'ordre du jour de l'Assemblée bourgeoisiale.

M. Olivier Duchoud précise que le règlement bourgeoisial fait actuellement l'objet de modification de la part du juriste et qu'il sera normalement prêt à être présenté lors de l'Assemblée bourgeoisiale au mois de juin 2018.

La parole n'étant plus demandée par l'Assemblée bourgeoisiale, **le Président** clôt l'Assemblée à 22h45 et demande à M. Olivier Duchoud de dire la Prière traditionnelle.

Icogne, le 18 décembre 2017

Le Président

Le Secrétaire

Martial Kamerzin

Lionel Nanchen